Titre Article

Résumé – Mots-clés

Chaque article est accompagné d'un résumé en français d'environ 150 mots et de 5 à 6 mots-clés. Les auteurs doivent en fournir si possible une traduction en anglais et/ou allemand et/ou italien. L'éditeur se chargera des traductions complémentaires.

# Coordonnées des auteurs

Les noms et prénoms des auteurs doivent figurer en toutes lettres.

En plus des noms et prénoms, l'article doit contenir l'adresse de l'organisme auquel chacun des auteurs appartient : nom de l'organisme, adresse postale, adresse électronique et éventuellement adresse Internet personnelle des auteurs s'il y a lieu.

# Notes

Les notes, réservées aux compléments d'information et non aux références, doivent être regroupées **en fin de document**. Dans la mesure du possible, merci de limiter les notes et de préférer aux notes, les citations en format auteur-date ([voir 4.1](#_Format_des_références)).

# Insertions

## Insertion de liens (URL)

Les auteurs ont la possibilité d'insérer des liens URL dans les articles. Ils doivent être présentés de la manière suivante : <http://www.hesge.ch/heg>

## Insertion d'images

Le nombre d'illustrations doit être limité afin de ne pas surcharger le texte. De plus, les auteurs sont chargés d'obtenir les autorisations de reproduction et d'en assumer les frais.

Les illustrations doivent être fournies en format GIF, JPEG, PNG ou TIFF et ne doivent pas, dans la mesure du possible, dépasser 100 ko par image.

# Protocole bibliographique

## Format des références dans le texte

Indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur et la date de publication, suivis le cas échéant de la pagination.

(Dupont, 2001)

(Dupont, 2001a) si plusieurs références du même auteur et de la même année

(Dupont, 2001 : p. 78)

(Dupont, 2001 : p. 34-40)

(Dupont & Cardinaux, 2001)

(Dupont et al., 2001) si plus de deux auteurs

(Cardinaux, 2000 ; Dupont, 2001) classés par ordre alphabétique

Dupont (2001) soutient l'idée que…

## Format des références dans la bibliographie

Les références se basent sur le *Guide pratique de rédaction des citations et des références bibliographiques* de l'infothèque de la Haute école de gestion de Genève, lui-même basé sur les normes ISO 690 et ISO 690-2 avec quelques adaptations. Les éléments obligatoires sont l'auteur, le titre et la date de publication. Le nom de l'auteur est toujours en majuscules, le titre de l'ouvrage est en italique, celui d'une partie d'ouvrage ou d'un article est normal.

Le guide de l'infothèque accompagné de nombreux exemples est disponible à cette adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/boite-a-outils/guides/redaction-citations-references-bibliographiques.asp>.

Citation – « Neque porro quisquam est qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit... »